

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HYGEA**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue du Champ de Ghislage N° : 1 Boîte :
Code postal : 7021 Commune : Havré
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0839.927.651

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 10-09-2024

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 26-06-2025
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 7, C-app 8, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

GAVA ANTONIO

RUE BALASSE 23
7110 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

LAAIDI Aziza

Rue de Flandre 169
7062 Soignies
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-10-01 Fin de mandat : Administrateur

VAN HOORDE COLETTE

rue Antoine Clesse 18
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-05-16 Fin de mandat : 2024-11-30 Administrateur

VOLANT DAVID

Rue Louis Piérard 59
7040 BOUGNIES
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Vice-président du Conseil d'Administration

MILITARI ELENA

Rue Adelson Castiaux 226
7390 Quaregnon
BELGIQUE

WIARD EMMANUEL

Rue des Rosières 14
6567 Merbes-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

DUVEILLER François

Place d'Hautrage 42
7334 Saint-Ghislain
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-12-01 Fin de mandat : Administrateur

PISTONE Gaëlle

Rue Montavaux 86
7080 Frameries
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-12-01 Fin de mandat : Administrateur

INCANELLA Giuseppa-Josée

Avenue du Centenaire 58/1
7141 Carnières
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

SCINTA Giuseppe

Rue Garcia Lorca 121
7340 Colfontaine
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-12-01

Fin de mandat : Administrateur

NITA Guy

Rue de Wasmes 127
7301 Hornu
BELGIQUE
Début de mandat :
Début de mandat : 2020-12-15

Fin de mandat :
Fin de mandat : Administrateur

CHAPELAIN HUBERT

RUE VIVIER AU PONT 8
7170 Manage
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : Administrateur

MAES JEAN-MICHEL

Rue de la Saisinne 69
7061 Casteau (Soignies)
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : 2024-11-30 Administrateur

DUPONT Jean-Marc

rue de Colfontaine 200
7080 Frameries
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : Président du Conseil d'Administration

CHEVALIER MICHAËL

Chaussée de la Cour 90
7340 Colfontaine
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-02-01

Fin de mandat : 2024-11-30 Administrateur

DOYEN MICHEL

Rue Jean Lenoir 21
7332 Sirault
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : 2024-11-30 Administrateur

CARPIN Michael

Rue Ferrer 98
7181 Feluy
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : Administrateur

SCHOLLAERT Michel

Rue Général Leman 13b
7120 Estinnes
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : Administrateur

LABAR PHILIPPE

Rue de Cents Pieds 3
7133 Buvrinnnes
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : Administrateur

SCUTNAIRE PHILIPPE

Rue de l'Hermitage 13
7340 Colfontaine
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat : 2024-01-31 Administrateur

DEBAISIEUX Philippe

Rue J. B. Descamps 19
7080 Frameries
BELGIQUE
Début de mandat : Fin de mandat : 2024-11-30 Administrateur

IDEA

0201105843
De Nimy 53
7000 Mons
BELGIQUE
Représenté directement ou indirectement par :

POZZONI Bruno
Chaussée de Mons 3
7170 Manage
BELGIQUE

DECAMPS Caroline
Directrice Generale
Rue du Fouquet 15
7050 Jurbise
BELGIQUE

DURIGNIEUX Joris
Rue Sainte-Catherine 109
7370 Dour
SORTI LE 30.11.2024

DESSILLY Vincent
Du Champignon 4
7050 Jurbise
BELGIQUE

RSM INTERAUDIT SRL (B00091)

0436391122
Lozenberg 18 1
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-12-22 Fin de mandat : 2025-06-26 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SAEY CATHERINE (A01954)
REVISEUR D'ENTREPRISE
RUE DE LA BRISEE 294 B
7000 Mons
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Installations, machines et outillage				
Mobilier et matériel roulant				
Location-financement et droits similaires				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours et acomptes versés				
Immobilisations financières				
Entreprises liées				
Participations				
Créances				
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation				
Participations				
Créances				
Autres immobilisations financières				
Actions et parts				
Créances et cautionnements en numéraire				
	6.1	20		
		21/28	<u>35.097.953,03</u>	<u>35.430.358,84</u>
	6.2	21		
	6.3	22/27	26.591.874,84	26.383.900,17
		22	6.903.849,86	7.714.970,02
		23	12.194.874,09	12.390.148,02
		24	6.792.320,53	5.774.405,63
		25		
		26	10.817,59	10.817,59
		27	690.012,77	493.558,91
	6.4/6.5.1	28	8.506.078,19	9.046.458,67
	6.15	280/1		
		280		
		281		
	6.15	282/3	8.299.498,68	8.839.879,16
		282	6.731.547,93	6.731.547,93
		283	1.567.950,75	2.108.331,23
		284/8	206.579,51	206.579,51
		284	206.479,51	206.479,51
		285/8	100	100

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>24.332.838,84</u>	<u>27.551.600,14</u>
Créances à plus d'un an		29	697.382,89	1.982.466,42
Créances commerciales		290	697.382,89	1.982.466,42
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	232.079,62	267.837,68
Stocks		30/36	232.079,62	267.837,68
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	232.079,62	267.837,68
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	6.677.120,55	10.406.313,62
Créances commerciales		40	3.918.185,07	8.567.768,56
Autres créances		41	2.758.935,48	1.838.545,06
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		5.000.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		5.000.000
Valeurs disponibles		54/58	15.192.877,59	9.061.486,49
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.533.378,19	833.495,93
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	59.430.791,87	62.981.958,98

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	<u>17.139.548,71</u>	<u>15.744.181,5</u>
Disponible		10/11	2.084.350	2.084.350
Indisponible		110	2.059.350	2.059.350
Plus-values de réévaluation		111	25.000	25.000
Réserves		12		
Réserves indisponibles		13	4.896.716,81	2.657.460,92
Réserves statutairement indisponibles		130/1	1.017.460,92	1.017.460,92
Acquisitions d'actions propres		1311	1.017.460,92	1.017.460,92
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	3.879.255,89	1.640.000
Subsides en capital		14	3.141.206,85	3.141.206,68
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		15	7.017.275,05	7.861.163,9
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	<u>2.041.651,81</u>	<u>2.198.590,3</u>
Pensions et obligations similaires		160/5	2.041.651,81	2.198.590,3
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162	2.041.651,81	2.198.590,3
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>40.249.591,35</u>	<u>45.039.187,18</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	8.126.192,14	9.400.518,43
Dettes financières		170/4	8.113.998,14	9.388.324,43
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	8.113.998,14	9.388.324,43
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.194	12.194
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	31.407.030,75	33.885.612,35
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.274.326,29	1.627.726,21
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.613.653,46	3.622.724,75
Fournisseurs		440/4	4.613.653,46	3.622.724,75
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	4.697.560,06	3.778.305,22
Impôts		450/3	113.140,84	63.775,53
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.584.419,22	3.714.529,69
Autres dettes		47/48	20.821.490,94	24.856.856,17
Comptes de régularisation	6.9	492/3	716.368,46	1.753.056,4
TOTAL DU PASSIF		10/49	59.430.791,87	62.981.958,98

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	59.238.695,7	58.387.879,13
Chiffre d'affaires	6.10	70	22.062.690,37	21.853.088,95
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	37.176.005,33	34.016.226,53
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		2.518.563,65
Coût des ventes et des prestations		60/66A	57.989.942,67	56.209.589,31
Approvisionnements et marchandises		60	1.631.896,33	1.566.049,79
Achats		600/8	1.596.138,27	1.545.431,44
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	35.758,06	20.618,35
Services et biens divers		61	26.726.168,79	25.141.235,52
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	25.771.716,31	24.383.920,19
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.668.664,75	3.474.234,99
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	13.423,8	39.664,58
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-156.938,49	26.356,57
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	237.038,9	204.713,02
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	97.972,28	1.373.414,65
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.248.753,03	2.178.289,82

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.363.683,9	1.097.420,52
Produits financiers récurrents		75	1.363.683,9	1.097.420,52
Produits des immobilisations financières		750	348.891,69	148.298,59
Produits des actifs circulants		751	169.764,04	96.758,6
Autres produits financiers	6.11	752/9	845.028,17	852.363,33
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	361.449,02	294.393,52
Charges financières récurrentes	6.11	65	361.449,02	294.393,52
Charges des dettes		650	354.666,53	289.481,36
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	6.782,49	4.912,16
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	2.250.987,91	2.981.316,82
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	11.732,02	9.456,96
Impôts		670/3	11.732,02	13.025,79
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		3.568,83
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	2.239.255,89	2.971.859,86
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.239.255,89	2.971.859,86

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	5.380.462,74	3.141.206,68
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	2.239.255,89	2.971.859,86
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	3.141.206,85	169.346,82
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	2.239.255,89	
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	2.239.255,89	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	3.141.206,85	3.141.206,68
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	20.981.118,18
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	20.981.118,18	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	13.266.148,16
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	811.120,16	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	14.077.268,32	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	6.903.849,86	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	24.252.989,63
8162	1.173.704,6	
8172		
(+)/(-) 8182		
8192	25.426.694,23	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	11.862.841,61
8272	1.368.978,53	
8282		
8292		
8302		
(+)/(-) 8312		
8322	13.231.820,14	
(23)	12.194.874,09	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	16.337.363,85
8163	2.601.003,94	
8173	94.522,98	
(+)/(-) 8183		
8193	18.843.844,81	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	10.562.958,22
8273	1.586.538,34	
8283		
8293		
8303		
(+)/(-) 8313	-97.972,28	
8323	12.051.524,28	
(24)	6.792.320,53	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	147.000
8164		
8174		
(+)/(-) 8184	147.000	
8194		
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
(+)/(-) 8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	147.000
8274		
8284		
8294		
8304		
(+)/(-) 8314	147.000	
8324		
(25)		
250		
251		
252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	79.891,59
8165		
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	79.891,59	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	69.074
8275		
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	69.074	
(26)	10.817,59	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	493.558,91
8166	196.453,86	
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	690.012,77	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	690.012,77	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	6.731.547,93
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	6.731.547,93	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	6.731.547,93	
283P	XXXXXXXXXX	2.108.331,23
8582		
8592	425.380,48	
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632	-115.000	
(283)	1.567.950,75	
8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	206.479,51
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393	206.479,51	
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)	206.479,51	
285/8P	XXXXXXXXXX	100
8583		
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	100	
8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
COPIDEC 0541505963 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de la Lache 4 5150 Floreffe BELGIQUE					2023-12-31	EUR	45.400	3.610
EthiasCo 0402370054 Société à responsabilité limitée Rue des Croisiers 24 4000 Liège BELGIQUE					2023-12-31	EUR	230.115.663	9.474.777
IGRETEC 0201741786 Société coopérative Boulevard Mayence 1 6000 Charleroi BELGIQUE					2023-12-31	EUR	260.220.199	12.391.159
IMIO 0841470248 Société coopérative rue Léon Morel 1 5032 Mazy BELGIQUE					2023-12-31	EUR	490.527	249.505
IPALLE 0216881904 Société coopérative Chemin de l'eau vive 1 7503 Froyennes BELGIQUE					2023-12-31	EUR	168.314.476	14.439.651
RECYMEX 0456821795 Société anonyme Rue des Roseaux 62 7331 Baudour BELGIQUE					2023-12-31	EUR	2.330.749	332.412
VAL'UP 0860303787 Société anonyme Rue de l'Orbette 28 7011 Ghlin BELGIQUE					2023-12-31	EUR	14.646.653	1.946.837

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

- Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe
- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 - Actions et parts - Montant non appelé
 - Métaux précieux et œuvres d'art

- Titres à revenu fixe
- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

- Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit
- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		5.000.000
8686		5.000.000
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice
1.580.692,61

FACTURES 2025 QUI CONCERNENT 2024

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport		
Disponible au terme de l'exercice		
Disponible au terme de l'exercice		
Indisponible au terme de l'exercice		
Indisponible au terme de l'exercice		
Capitaux propres apportés par les actionnaires		
En espèces		
dont montant non libéré		
En nature		
dont montant non libéré		
Modifications au cours de l'exercice		
Actions nominatives		
Actions dématérialisées		

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	2.059.350
(110)	2.059.350	
111P	XXXXXXXXXX	25.000
(111)	25.000	
8790		
87901		
8791		
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même	
Nombre d'actions correspondantes	
Détenues par ses filiales	
Nombre d'actions correspondantes	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion	
Montant des emprunts convertibles en cours	
Montant de l'apport	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	
Suite à l'exercice de droits de souscription	
Nombre de droits de souscription en circulation	
Montant de l'apport	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

- Répartition
- Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
- Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Exercice
584.241,88
99.423,08
769.086,85
588.900

PROVISION POUR GROS ENTRETIENS ET REPARATIONS
PROVISION POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES
PROVISION CRONFESTU
PROVISION VALODEC

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	1.274.326,29
8811	
8821	
8831	
8841	1.274.326,29
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	1.274.326,29
8802	4.917.775,92
8812	
8822	
8832	
8842	4.917.775,92
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	12.194
8912	4.929.969,92
8803	3.196.222,22
8813	
8823	
8833	
8843	3.196.222,22
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	3.196.222,22

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	113.140,84
450	
9076	1.422.596,47
9077	3.161.822,75

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- PRODUITS 2024 QUI CONCERNENT 2025
- EMOLUMENTS ET COTISATIONS INASTI
- TRANCHE D'INTERETS PAYEE EN 2025 QUI CONCERNE 2024

Exercice
595.837,13
48.764,7
72.000

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

VENTES DE SACS	10.946.323,8	10.812.551
FOST +	4.325.408,49	4.521.273
VENTES DE MATIERE	3.464.325	3.278.419
ACTIVITES PETITS CONTENEURS	1.311.469	1.300.197
ACTIVITES GRANDS CONTENEURS	1.125.776	1.032.649
APPORTS DECHETS	789.391	838.548
SERVICE A DOMICILE ET APPORTS BASCULE	63.867	47.531
LOCATIONS	12.084	11.931
DIVERS	24.046	9.990

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	4.180.382,05	4.303.086
---	-----	--------------	-----------

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	359	376
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	363,2	356,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	538.627	501.173

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	17.324.481,38	16.570.650
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	6.215.420,68	5.514.910
Primes patronales pour assurances extralégales	622		0
Autres frais de personnel	623	2.231.814,25	2.298.360
Pensions de retraite et de survie	624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

30.495,97

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

29.151,96

11.825,18

Reprises

9113

15.728,16

2.656,57

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

81.356,57

Utilisations et reprises

9116

156.938,49

55.000

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

235.211,74

191.372,07

Autres

641/8

1.827,16

13.340,95

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

89,6

81,5

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

108.672

143.537

Frais pour la société

617

3.385.822,29

4.554.412,76

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats
Subsides en capital
Subsides en intérêts
Ventilation des autres produits financiers
Différences de change réalisées
Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées
Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations
Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées
Ecart de conversion de devises

Autres

RDV

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	843.888,85	843.888,85
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
		4.912

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		<u>2.518.563,65</u>
(76A)		2.518.563,65
760		
7620		
7630		
764/8		2.518.563,65
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	<u>97.972,28</u>	<u>1.373.414,65</u>
(66A)	97.972,28	1.373.414,65
660	97.972,28	
(+)/(-) 6620		1.373.414,65
6630		
664/7		
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	11.732,02
9135	11.732,02
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.433.262,8	958.495,29
9146	1.674.408,73	1.597.796,91
9147	3.471.965,37	3.403.100,55
9148	0	495,9

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ
POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour
sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercise
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)**Marchandises vendues (à livrer)****Devises achetées (à recevoir)****Devises vendues (à livrer)**

Codes	Exercise
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice
11.737.765,35
1.416.816
3.828.351

Constitution d'une assurance cotisation au profit du personnel statutaire instauré par les communes de l'ancienne intercommunale ISPH au 31/12/2024. Ce montant tient compte du versement effectué au 09.01.2025 de 532.233,48€

Garantie SPW DG03

Garantie constituée par IDEA au profit d'Hygea

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Placements de trésorerie

- Actions
- Créances

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

- Produits des immobilisations financières
- Produits des actifs circulants
- Autres produits financiers
- Charges des dettes
- Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

- Plus-values réalisées
- Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	2.014.748,86	3.534.745,84
9301		
9311	2.014.748,86	3.534.745,84
9321		
9331		
9341		
9351	279.712,19	193.387,55
9361		
9371	279.712,19	193.387,55
9381		
9391		
9401		
9421	348.891,69	148.298,59
9431	169.764,04	96.758,6
9441	845.028,17	852.363,33
9461	354.666,53	289.481,36
9471	6.782,49	4.912,16
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393	3.828.351,42	3.828.351,42
9403		
9252	8.299.498,68	8.839.879,16
9262	6.731.547,93	6.731.547,93
9272		
9282	1.567.950,75	2.108.331,23
9292	680.380,48	
9302		
9312	680.380,48	
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	103.268,32
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	18.136,56
95061	
95062	
95063	19.115,95
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation

1. GENERALITES

Chaque élément du patrimoine fait l'objet d'une évaluation distincte basée sur les critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

En cas de doute, il sera toujours préférable de prendre en actif, les chiffres les plus bas et en passif, les chiffres les plus élevés, de manière à ne pas surestimer le patrimoine.

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs. Ceux-ci seront pris en compte même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés.

Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain. Doivent notamment être mis à charge de l'exercice :

- les impôts estimés sur le résultat de l'exercice ou sur le résultat d'exercices antérieurs
- les rémunérations, allocations et autres avantages sociaux qui seront attribués au cours d'un exercice ultérieur à raison de prestations effectuées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs.

2. VALEUR D'ACQUISITION

Les éléments de l'actif sont évalués à leur valeur d'acquisition et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents.

3. AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR

A chaque clôture annuelle, nous effectuerons l'écriture suivante :

630 --- Dotation aux amortissements

A 2***** 9 --- Immobilisés d'amortissements

Par « amortissements » on entend les montants pris en charge par le compte de résultats, relatifs aux frais d'établissement et aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps.

Cela est effectué en vue soit de répartir le montant de ces frais d'établissement et le coût d'acquisition, éventuellement réévalué de ces immobilisations sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable, soit de prendre en charge ces frais et ces coûts au moment où ils sont exposés.

Les amortissements et les réductions de valeur cumulés sont déduits des postes de l'actif auxquels ils sont afférents en répondant aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Les amortissements et les réductions de valeur sont constitués systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'intercommunale, ils ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice.

La prise en cours de l'amortissement pour tout nouvel investissement est effective le 1er jour du mois de réception de celui-ci.

Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

(22)	<u>Terrains et constructions</u>	
	Investissements immobiliers	L15, L20, L33
	Aménagements extérieurs	L10
(23)	<u>Installations, machines et outillage</u>	
	Grands conteneurs	L5, L8, L10
	Conteneurs 1100 L	L5, L15
	Petits conteneurs nouveau schéma de collecte	L10
	Bulles à verres	L8
	Petit outillage électrique ou non	L3
	Machines et outillage importants	L5
(24)	<u>Mobilier et matériel roulant</u>	
	Mobilier à usage administratif	L5, L10
	Matériel Informatique	L3, L5
	Matériel roulant	L4, L5, L7, L8

(26) Autres immobilisations en cours et acomptes versés

Le mobilier, le matériel informatique, le matériel de bureau et les licences dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2 000 € seront pris totalement en charge sur l'exercice. Le petit outillage sera quant à lui amorti si son montant est supérieur à 7.500€.

Aucun amortissement n'est acté sur les immobilisés en cours (27).

4. POSTES DE L'ACTIF

I. Frais d'établissement

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

II. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Elles peuvent notamment faire l'objet d'un plan d'amortissement accéléré, conformément aux dispositions fiscales en la matière. Si l'application d'un tel plan accéléré conduit à anticiper de manière significative, la prise en charge des amortissements par rapport à ce qui est économiquement justifié, il est fait mention dans l'annexe de la différence entre le montant cumulé de ces amortissements actés et celui des amortissements économiquement justifiés ainsi que de l'influence sur le montant des amortissements grevant le compte de résultats de l'exercice, d'amortissements excédant les amortissements économiquement justifiés, pris en charge au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société.

Les amortissements actés sur les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps ne peuvent faire l'objet d'une reprise que si, à raison de modifications des circonstances économiques ou technologiques, le plan d'amortissement antérieurement pratiqué s'avère avoir été trop rapide. Les amortissements actés qui s'avèrent ne plus être justifiés, font l'objet d'une reprise à concurrence de leur excédent par rapport aux amortissements planifiés.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de la société font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

IV. Immobilisations financières

Les montants non appelés sur participations et parts sont mentionnés distinctement dans l'annexe et ventilés selon les sous-rubriques dans lesquelles les participations, parts restant à libérer sont portées.

Les participations et les actions portées sous la rubrique « Immobilisations financières » font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par

la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

V. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

VI. Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition et selon la méthode du prix moyen pondéré.

VII. Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées pour leur valeur nominale au moment où elles apparaissent.

Annuellement, une évaluation systématique et individualisée est faite de ces créances en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur.

VIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale et reprennent au bilan la partie imputable à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

5. POSTES DU PASSIF

I. Capital

Le capital est évalué à sa valeur nominale.

II. Plus-values de réévaluation

Les plus-values de réévaluation sont évaluées à la valeur nominale. Les réévaluations sont spécifiques aux éléments de l'actif pour lesquelles elles ont été constituées ou actées.

L'intercommunale pourra procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de la société ou d'une partie de ses activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'intercommunale ou par la partie concernée de ses activités.

La valeur réévaluée retenue pour ces immobilisations sera justifiée dans l'annexe des comptes annuels dans lesquels la réévaluation est actée pour la première fois.

Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements calculés selon un plan explicité ci-dessus aux fins d'en répartir la prise en charge sur la durée résiduelle d'utilisation probable de l'immobilisation.

Les plus-values actées seront imputées directement à la rubrique III du passif « Plus-values de réévaluation » et y seront maintenues aussi longtemps que les biens auxquels elles sont afférentes ne sont pas réalisés.

III. Réserves

La constitution de la réserve légale se fait conformément au Code des Sociétés.

IV. Subsidés en capital

Les subsidés seront comptabilisés dans le compte de passif et transférés aux résultats proportionnellement et de manière parallèle aux amortissements des investissements auxquels ils se rapportent.

Affectation du subside aux résultats et ce, sur base des déclarations de créances :

	15 -----	Subsidés transférés aux résultats
À	753 -----	Subsidés en capital et en intérêts

V. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

Elles doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. En aucun cas elles ne dépendront du résultat de l'exercice.

Ces provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. À la date de clôture du bilan, une provision représente la meilleure estimation des charges qui sont considérées comme probables.

Des provisions doivent être constituées pour couvrir notamment :

1. Les engagements incombant à la société en matière de pensions de retraite et de survie, et d'autres pensions ou rentes similaires ;
2. Les charges de grosses réparations et de gros entretiens ;
3. Les charges découlant d'une obligation environnementale.

VI. Dettes à plus d'un an

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

VII. Dettes à un an au plus

Les dettes à un an au plus sont reprises au bilan à la valeur nominale. Annuellement, une évaluation systématique est faite de ces dettes en vue d'appliquer d'éventuelles corrections.

VIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale.

IX. Hors Bilan

Les communes affiliées à l'ancienne Intercommunale ISPH disposent d'une réserve financière en vue d'assurer les pensions du personnel statutaire.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	330	312	18
Temps partiel	1002	34	30	4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	363,2	341,9	21,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	497.483	477.741	19.742
Temps partiel	1012	41.143	37.693	3.450
Total	1013	538.626	515.434	23.192
Frais de personnel				
Temps plein	1021	23.340.516	22.110.723	1.229.793
Temps partiel	1022	2.431.200	2.149.476	281.724
Total	1023	25.771.716	24.260.199	1.511.517
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP		1003	356,9	336,8	20,1
Nombre d'heures effectivement prestées		1013	501.078	479.273	21.805
Frais de personnel		1023	24.383.920	23.010.659	1.373.261
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	0	0	0

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	313	46	342,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	274	44	302
Contrat à durée déterminée	111	37	1	37,9
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	2	1	2,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	295	40	320,4
de niveau primaire	1200	224	35	246,2
de niveau secondaire	1201	17	1	17,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	44	3	45,6
de niveau universitaire	1203	10	1	10,8
Femmes	121	18	6	22
de niveau primaire	1210	2	0	2
de niveau secondaire	1211	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1212	8	2	9,7
de niveau universitaire	1213	7	4	9,3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	0	0	0
Employés	134	64	10	70,4
Ouvriers	132	249	36	272
Autres	133	0	0	0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	89,6	0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	108.672	0
Frais pour la société	152	3.385.822,29	0

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	70	1	70,8
210	2	1	2,8
211	68	0	68
212	0	0	0
213	0	0	0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	83	3	85,2
310	9	3	11,2
311	72	0	72
312	0	0	0
313	2	0	2
340	4	2	5,6
341	0	0	0
342	1	1	1,6
343	78	0	78
350	0	0	0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5801	245	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.966	5812	22
Coût net pour la société	5803	158.443,72	5813	2.190,39
dont coût brut directement lié aux formations	58031	158.443,72	58131	2.190,39
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
Nombre d'heures de formation suivies	5822	0	5832	0
Coût net pour la société	5823	0	5833	0

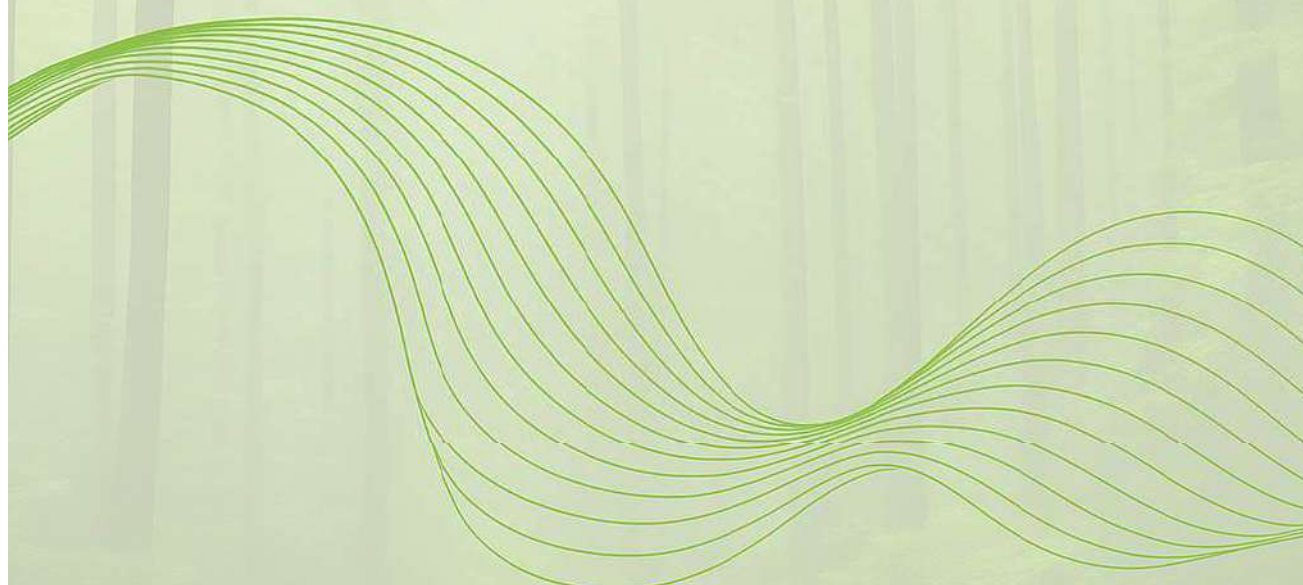
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5841	100	5851	21
Nombre d'heures de formation suivies	5842	574	5852	343
Coût net pour la société	5843	35.550,11	5853	18.974,86

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	245	5811	3
5802	1.966	5812	22
5803	158.443,72	5813	2.190,39
58031	158.443,72	58131	2.190,39
58032		58132	
58033		58133	
5821	0	5831	0
5822	0	5832	0
5823	0	5833	0
5841	100	5851	21
5842	574	5852	343
5843	35.550,11	5853	18.974,86

RAPPORT DE GESTION

2024



HYGEA
Intercommunale
de gestion
environnementale

RAPPORT DE GESTION HYGEA 2024

Commentaires sur les comptes annuels au 31.12.2024



Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des Associations et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration.

Il met en évidence un résultat opérationnel de **3.020.288,68€**.

Ce montant sera affecté de la manière suivante :

- **2.239.255,89 €** en réserves disponibles ;
- **781.032,79 €** en excédents de cotisations 2024.

BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (22/27)

Ce poste s'élève à 26.592 K€ et se décompose comme suit :

- Terrains	417	K€
- Constructions	6.487	K€
- Installations, machines et outillage	12.195	K€
- Mobilier et matériel de bureau	204	K€
- Matériel roulant	6.366	K€
- Génie civil	222	K€
- Autres immobilisations	11	K€
- Immobilisations en cours	690	K€

Les immobilisations en cours concernent :

- les études et travaux d'extension des Recyparcs de Manage, de Colfontaine et de Quaregnon, de Quévy et de Saint-Ghislain
- les études et travaux du site d'exploitation de Manage
- les études et installations des bornes de recharges électriques pour les sites de Manage, Cuesmes et Havré.

De plus, le montant des investissements de 2024, hors immobilisations en cours, s'élève à 4.244K€ et se décompose comme suit :

- Installation recyparcs - Achat de 10 compacteurs	260	K€
- PAV	169	K€
- Petits conteneurs 240L	1213	
- Petits conteneurs 1100L	99	K€
- Petits conteneurs 770L	3	K€
- Camions	2.469	K€
- Camionnettes	31	K€

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (28)

Cette rubrique totalise un montant de 8.506K€.

Dans celle-ci, nous pouvons retrouver les prises de participations suivantes :

- IPALLE à concurrence de 4.207 parts pour une valeur de 4.207K€ ;
- RECYMEX à concurrence de 4310parts pour une valeur de 90K€ ;
- VAL'Up à concurrence de 2430 parts pour une valeur de 2.430K€ ;
- COPIDEC à concurrence de 50 parts pour une valeur de 5K€ ;
- EthiasCo à concurrence de 24 parts pour une valeur de 206 K€ ;
- IMIO à concurrence de 1 part pour une valeur de 4€ ;
- IGRETEC à concurrence de 1 part pour une valeur de 6€.

Aussi, en février 2021, l'intercommunale IDEA a consenti à la société Val'Up une avance d'un montant de 3.000K€. Suite au transfert du secteur propreté publique IDEA vers l'intercommunale Hygea, cette créance se retrouve sous cette rubrique et équivaut à un montant de 1.568K au 31.12.2024.

CREANCES LONG TERME (29)

Ce poste s'élève 697 K€. Il s'agit du montant du subside promis par la Région Wallonne pour l'extension du Recyparc Soignies. Celui-ci est liquidé annuellement.

STOCK ET COMMANDES EN COURS - MARCHANDISES (34)

Ce poste s'élève à 232 K€ et se décompose comme suit :

- Stock de sacs Moka 25 litres	53	K€
- Stock de sacs Moka 50 litres	33	K€
- Stock de sacs P+MC 60 litres	51	K€
- Stock de sacs P+MC 120 litres	1	K€
- Stock de sacs Bio 20 L	92	K€
- Stock de sacs Fuchsia 60L	2	K€

CREANCES A UN AN AU PLUS (40/41)

Le montant de 6.677 K€ se ventile comme suit :

- Créances commerciales	3.918	K€
- Autres créances	2.759	K€

Le montant de 3.918 K€ se répartit comme suit :

- Débiteurs particuliers	1.319	K€
- Administrations communales et régionales	2.015	K€

- Produits à recevoir – Factures à établir	580	K€
- Créances douteuses – Réductions de valeur actée	4	K€

Le poste « Autres créances » (41) se décompose de la manière suivante :

- Capital appelé, non versé – La Louvière	15	K€
- TVA à récupérer	260	K€
- Annuité région wallonne – extension Recyparc Morlanwelz	676	K€
- Annuité région wallonne – extension Recyparc Frameries	568	K€
- Annuité région wallonne – extension Recyparc Soignies	41	K€
- Annuité Prêt Val'Up	425	K€
- Avance Valodec	255	K€
- Traitement du personnel nommé payé anticipativement	500	K€
- Cautions fournisseurs	26	K€
- Trop perçu par agents	-2	K€
- Avances faites aux agents	-7	K€
- Cautionnements versés en numéraire	2	K€

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES (50/58)

Ce poste concerne les valeurs disponibles – comptes courants et s'élève à 15.193K€.

Ce poste est essentiellement constitué des valeurs disponibles.

COMPTES DE REGULARISATIONS (490/1)

Ce poste s'élève à 1.533K€ et reprend essentiellement le montant des factures de vente 2025 attrait à 2024 (491/produits acquis).

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

APPORT (11)

Ce poste s'élève à 2.084K€ et se décompose de la manière suivante :

HYGEA PAR IDEA	1.735	K€
COMMUNES	346	K€
CPAS	2	K€
IPALLE	1	K€

RESERVE (13)

Le poste « Réserve statutairement indisponible » s'élève à 1.017K€.

Le poste « Réserve disponible » est de 3.879K€.

BENEFICE REPORTE (14)

Le bénéfice reporté est de 3.141K€

SUBSIDES EN CAPITAL (15)

Ce poste s'élève à 7.017K€.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles telles que le « centre de tri, la biométhanisation, la Recyclerie et les Recyparcs ».

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (16)

Ce poste s'élève à 2.041 K€ et se compose de la manière suivante :

- Gros entretiens et réparations	584	K€
- Autres risques et charges	99	K€
- Provision Cronfestu	769	K€
- Provision VALODEC	589	K€

DETTES A PLUS D'UN AN (17)

Les dettes à plus d'un an de l'Intercommunale s'élèvent à 8.126 K€ et se décomposent de la manière suivante :

Emprunts contractés	8.114	K€
- Emprunts ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	4.918	K€

-	Emprunts ayant plus de 5 ans à courir	3.196	K€
	Cautionnement reçu en numéraire	12	K€

DETTES A UN AN AU PLUS (42/48)

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Ce poste reprend les tranches d'emprunt à rembourser en 2024 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires. Ce poste s'élève à 1.274K€.

Dettes commerciales (44)

Ce poste reprend les factures inhérentes aux activités d'exploitation 2024 pour un montant de 4.614K€.

Dettes fiscales, salariales et sociales (45)

Elles sont constituées du précompte professionnel retenu ainsi que la TVA à payer en janvier 2025, de la provision pour péculés de vacances promérités pour 2025 et du montant relatif au solde des congés non pris au 31 décembre 2024 et qui sont reportés sur les exercices futurs. Ce poste s'élève à 4.698K€.

Autres dettes (47/48)

Ce poste s'élève à 20.821 K€ et se compose principalement de :

- 1.517 K€ de dettes envers les communes associées- excédents antérieurs à 2012 ;
- 19.304 k€ de dettes envers les communes associées – excédents de 2012 à 2024.

COMPTES DE REGULARISATION (492/3)

Ce poste s'élève à 716K€.

La rubrique 492 « charge à imputer » s'élève 120K€. Cette rubrique représente les charges à imputer de l'exercice 2024 mais qui seront appelées en 2025. Il s'agit essentiellement des cotisations INASTI et jetons de présences, ainsi que les tranches et intérêts relatifs aux emprunts non prélevés au 31 décembre 2024.

La rubrique 493 « revenus à reporter » s'élève 596K€.

Dans cette rubrique, on y trouve entre autres :

- le report de la vente de sacs relatif aux ventes facturées en décembre 2024 ;
- l'intervention de Fost+ sur l'achat des BAV.

COMPTE DE RESULTATS

L'exercice 2024 se clôture par un résultat opérationnel positif de 3.020.288.68€.

EN MATIÈRE DE CHARGES (EN MILLIERS D'EUROS)

APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES (60)

Ce poste s'élève à 1.632K€ et est constitué essentiellement des achats de sacs d'ordures ménagères, organiques et des sacs P+MC destinés à la vente ainsi que de la variation de stocks.

La répartition de ce poste se compose de la façon suivante :

- Achats de marchandises - Sacs OM 30 L	5	K€
- Achats de marchandises - Sacs OM 60 L	5	K€
- Achats de marchandises - Sacs MOKA 25 L	149	K€
- Achats de marchandises - Sacs MOKA 50 L	898	K€
- Achats de marchandises - Sacs P+MC 60 L	425	K€
- Achats de marchandises - Sacs P+MC 120 L	3	K€
- Achats de marchandises - Sacs Bio 20 L	71	K€
- Achats de marchandises - Badges PAV résiduels	9	K€
- Achats de Fûts Milko	31	K€
- Variation de stocks	36	K€

BIENS ET SERVICES (61)

Les biens et services représentent 26.726K€ et sont constitués principalement de :

- Frais de traitement de déchets ;
- Frais d'intérimaires ;
- Frais d'entretien des installations et du charroi ;
- Frais de carburant routier et engins de chantier ;
- Frais de prestations de tiers ;
- Sous-traitance transport ;
- Frais d'eau, gaz, électricité et combustibles ;
- Frais d'assurances ;
- Location machines et matériel roulant ;
- Sous-traitance informatique ;
- Frais de bureau de téléphonie et postaux
- Frais de communication

- Frais de transport et traitement des déchets
- ...

FRAIS DE PERSONNEL (62)

La masse salariale de l'exercice est de 25.772K€.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel notamment :

- les rémunérations ;
- les cotisations patronales ;
- la charge concernant les rentes ;
- les assurances ;
- les interventions dans les frais de déplacement ;
- les chèques repas ;
- les vêtements de travail ;
- les frais de formation ;
- ...

A la fin de l'année 2024, l'intercommunale HYGEA occupait 359 agents répartis comme suit : 24 femmes et 335 hommes et l'effectif en équivalent temps plein est de 345.

AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (63)

Les amortissements sont de 3.669K€ et sont constitués essentiellement des bâtiments et les installations du site d'Havré, les Recyparcs, le charroi ainsi que des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'Intercommunale.

Ce poste est également constitué de dotations et de reprises des provisions.

Les réductions de valeur sur stocks et autres s'élèvent à 13 K€.

Le montant des utilisations et reprise de dotations s'élèvent à 157K€

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (64)

Ce poste s'élève à 237K€ et se compose essentiellement de la redevance kilométrique pour les poids lourds (235K€) et des moins-values sur réalisations de créances commerciales (2K€)

CHARGES FINANCIERES (65)

Ce poste s'élève à 361K€ et se compose essentiellement des intérêts sur les emprunts contractés par l'Intercommunale ainsi que des frais financiers divers.

CHARGES NON RECURRENTES (66)

Un montant de 97 K€ a été comptabilisé en tant que charge exceptionnelle. Cette charge comprend une dotation aux amortissements exceptionnelle sur matériel roulant de 95K€.

IMPOTS (67)

Ce compte s'élève à 12K€ et est constitué de l'estimation de l'impôt 2024.

EN MATIÈRE DE PRODUITS (EN MILLIERS D'EUROS)

CHIFFRE D'AFFAIRES (70)

Le chiffre d'affaires, hors quote-part des associés, s'élève à 22.063K€.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS (74)

Ce poste s'élève à 37.176 K€ et se répartit de la manière suivante :

- Intervention du personnel dans l'assurance hospitalisation, des chèques repas et ATN	116	K€
- Les cotisations appelées aux communes affiliées	32.102	K€
- Cotisations CPAS de Mons – Recyclerie	10	K€
- Montants compensatoires APE et subsides	3.788	K€
- Cartes Quota	48	K€
- Petits subsides région wallonne	392	K€
- Conteneurs papier cartons complémentaires 140L et 240L	2	K€
- Récupérations diverses	12	K€
- Vente de Fûts Milko	3	K€
- Récupération assurance	383	K€
- Fond de réserve assurance	320	K€

PRODUITS FINANCIERS (75)

Ce poste s'élève à 1.364 K€ et est essentiellement composé de subsides en capital.

Affectation du résultat

L'intercommunale a dégagé en 2024, un résultat opérationnel positif **3.020.288,68€**.

Il est proposé d'affecter de la manière suivante :

- **2.239.255,89 €** en réserves disponibles ;
- **781.032,79 €** en excédents de cotisations 2024

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Néant.

Circonstances influençant notablement le développement

Acquisition d'un terrain Valodec situé à Cuesmes (ancien site de l'ISPH). Ce terrain fera l'objet d'une remise en conformité, conformément au permis de démolition délivré. Pour permettre cette opération, une avance de trésorerie avait été constituée par les partenaires historiques. En parallèle, une provision a été inscrite au sein d'Hygea afin de couvrir les coûts liés à l'ancien centre de tri des PMC. Les actionnaires historiques ont pris en charge 50 % de ces coûts.

Succursales

La société ne dispose pas de succursale.

Pertes reportées et règles de continuité

La société n'étant pas en perte pendant deux années consécutives et/ou ne présentant pas de pertes reportées, ce point n'est pas applicable.

Instruments financiers

La société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers.

Rachat et détention d'actions propres

La société ne détient pas d'actions propres.

Principaux risques et incertitudes

Les administrateurs ne sont pas au courant de risques ou incertitudes éventuels susceptibles de survenir dans les exercices à venir.

Divers

Conformément à l'article L1523-16 du Code de la démocratie locale le plan financier pluriannuel repris au plan stratégique 2023 – 2025 a été proposé et voté lors de l'Assemblée Générale du 20/12/2022.

Ces documents sont disponibles à l'adresse internet suivante : <https://www.mons.be/ma-commune/vie-politique/intercommunales/hygea/plan-strategique-hygea-2023-2025.pdf>

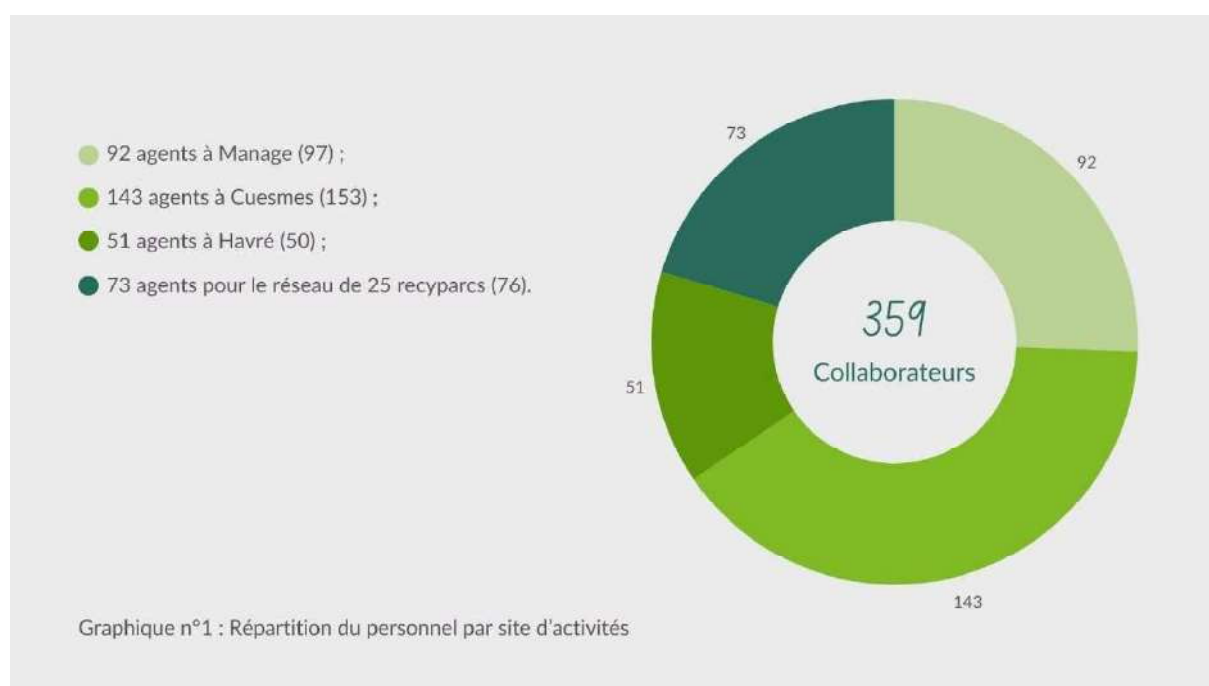
Commentaires sur les ressources de personnel

Ci-après, les informations sur la structure de l'emploi et l'organigramme de l'Intercommunale.

Profil des collaborateurs

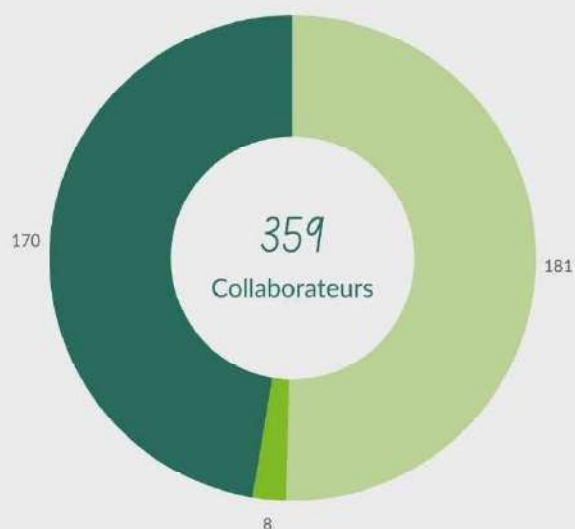
A la fin de l'année 2024, l'intercommunale HYGEA occupait 359 agents répartis comme suit :
24 femmes et 335 hommes.

Répartition du personnel par site d'activité

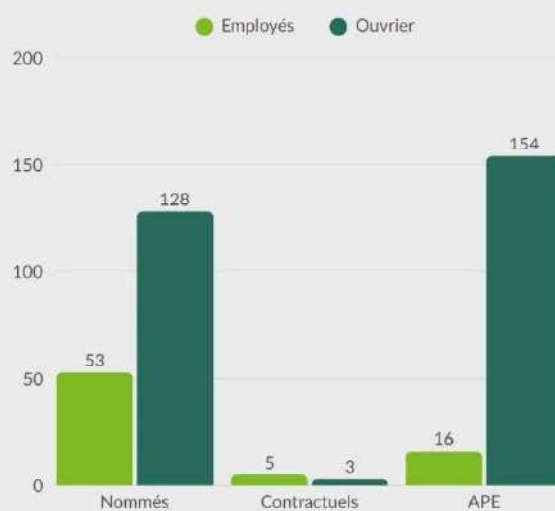


Répartition du personnel par statut

- 181 agents nommés (163) ;
- 8 agents contractuels (9) ;
- 170 agents contractuels (204).



Graphique n°2 : Répartition du personnel Hygea par statut.

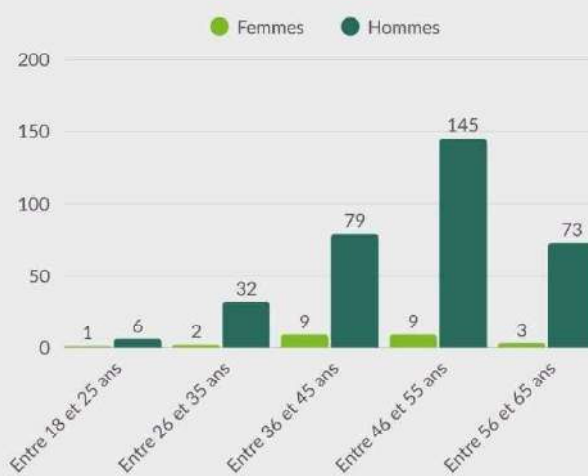


Graphique n°3 : Détail de la répartition du personnel Hygea par statut.

Répartition du personnel par tranche d'âge

- 7 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 34 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 88 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 154 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 76 agents âgés entre 56 et 65 ans.

En l'occurrence, 35,93% (40,2%) du personnel d'HYGEA est âgé de moins de 46 ans.



Graphique n°4 : Répartition du personnel Hygea par sexe et par tranche d'âge.

Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2024, le mouvement du personnel (hors renforts été) se répartit comme suit :

- entrées : 8
- sorties : 25

En ce qui concerne les renforts été, ils ont été au nombre de 47 en 2024.

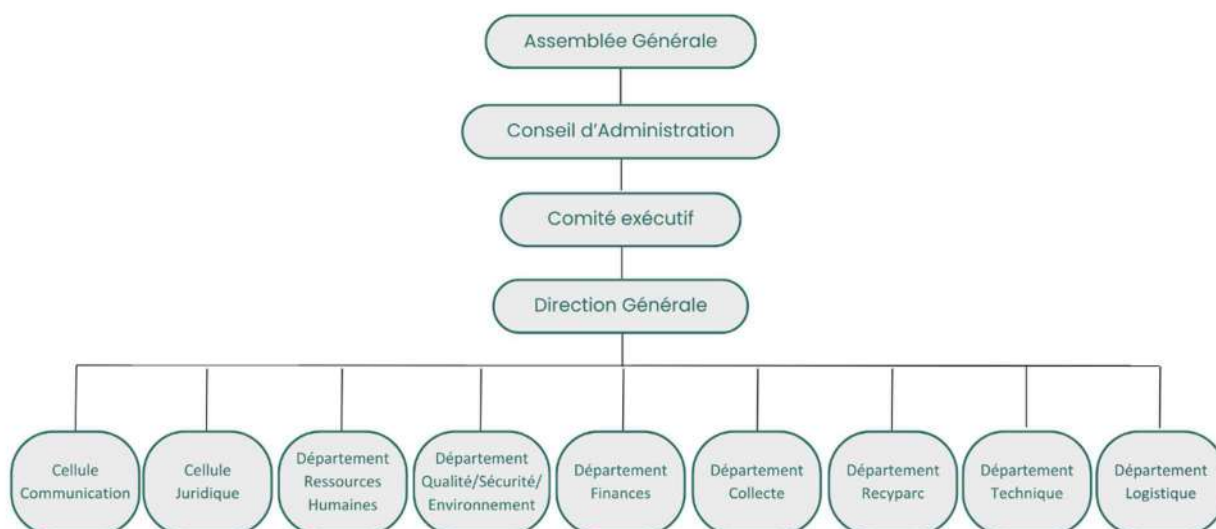
Cette année, nous avons également engagé des étudiants sous contrat HYGEA. Ils ont été au nombre de 16, répartis tant aux Départements Administratif, Finances, Logistique, Recyparc, RH, Collecte, Communication que IT. Les étudiants préposés ont, quant à eux, été gérés via l'agence d'intérim, comme les années précédentes.

Masse salariale

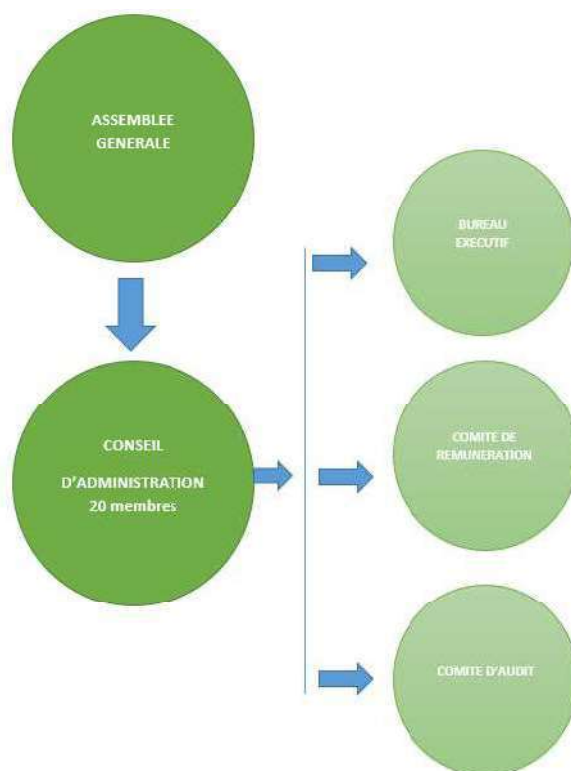
En 2024, le montant des rémunérations, s'est élevé à 25.771.716 €.

Organigramme fonctionnel complet de l'organisation

(article L1523-16 CDLD)



Les organes statutaires



Composition du conseil d'administration

(article L1523-15 CDLD)

DUPONT Jean-Marc, Président

VOLANT David, Vice- Président

DE MOORTELT Jacques, Directeur Général Hygea et Secrétaire du Conseil d'Administration

CARPIN Michael, Administrateur

CHAPELAIN Hubert, Administrateur

CHEVALIER Michaël, Administrateur, entré le 01.02.2024 et sorti le 30.11.2024

DEBAISIEUX Philippe, Administrateur, sorti le 30.11.2024

DESCAMPS Caroline, Administratrice

DESSILLY Vincent, Administrateur

DOYEN Michel, Administrateur, sorti le 30.11.2024

DURIGNEUX Joris, Administrateur, sorti le 30.11.2024

DUVEILLER François, Administrateur, entré le 01.12.2024

GAVA Antonio, Administrateur

INCANELLA Giuseppa-Josée, Administratrice
LAAIDI Aziza, Administratrice, entrée le 01.10.2024
LABAR Philippe, Administrateur
MAES Jean-Michel, Administrateur, sorti le 30.11.2024
MILITARI Elena, Administratrice
NITA Guy, Administrateur
PISTONE Gaëlle, Administratrice, entrée le 01.12.2024
POZZONI Bruno, Administrateur
SCHOLLAERT Michael, Administrateur
SCINTA Giuseppe, Administrateur, entré le 01.12.2024
SCUTNAIRE Philippe, Administrateur, sorti le 31.01.2024
VANHOORDE Colette, Administratrice, sortie le 30.11.2024
WIARD Emmanuel, Administrateur

Composition du Bureau exécutif

(article L1523-18 CDLD)

DUPONT Jean-Marc, Président du bureau exécutif
VOLANT David, Vice- Président
DE MOORTEL Jacques, Directeur Général Hygea et Secrétaire du Conseil d'Administration

DEBAISIEUX Philippe, Administrateur, sorti le 30.11.2024
INCANNELA Josée, Administrateur
LABAR Philippe, Administrateur

Composition du Comité de Rémunération

(article L1523-17 CDLD)

CHAPELAIN Hubert, Président du Comité de Rémunération
DE MOORTEL Jacques, Directeur Général Hygea et Secrétaire du Conseil d'Administration

CARPIN Michael, Administrateur
CHEVALIER Michaël, Administrateur

DOYEN Michel, Administrateur

GAVA Antonio, Administrateur

CHEVALIER Michaël, Administrateur

Composition du Comité d'Audit

(article L1523-26 CDLD)

DECAMPS Caroline, Administratrice, Présidente du Comité d'Audit

DE MOORTELT Jacques, Directeur Général Hygea

GAVA Antonio, Administrateur

SCHOLLAERT Michel, Administrateur

WIARD Emmanuel, Administrateur

WUILBAUT VAN VANHOORDE Colette, Administratrice

Organes restreints de gestion

(article L1523-16 CDLD)

Pas d'organes restreints de gestion au sein de l'Intercommunale



Hygea
Intercommunale de gestion environnementale
Rue du Champ de Ghislage, 1
7021 Havré
www.hygea.be



Editeur responsable : Jacques De Moortel - Rue du Champ de Ghislage, 1- Havré

Rapport annuel 2024 de rémunération de l'intercommunale HYGEA (art. L6421-1 du CDLD)
--

Numéro d'identification (BCE)	0839927651
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	HYGEA
Période de reporting	2024

L'article L6421-1 prévoit : « *Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. ainsi que le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supralocal établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.*»

Les informations devant y figurer sont reprises aux points 1 à 5.

Ce rapport est établi conformément au nouveau modèle fixé par le Gouvernement wallon, par arrêté ministériel du 11 avril 2022.

	Nombre de réunions en 2024
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	10
Bureau exécutif	10
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit ³	1
Comité de secteur ⁴	néant
...	x

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou au membre du bureau exécutif au sein de l'intercommunale;

- *Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale*

- Montant brut indexé – Jean-Marc DUPONT : 35.372,72 €

Mois (2024)	Index	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Taux de présence global	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération
Janvier	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Février	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Mars	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Avril	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Mai	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Juin	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Juillet	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Août	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Septembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Octobre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Novembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Décembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
	Total	35.372,72 €					

- Indemnité annuelle de fonction revenant à la Vice-Présidence de l'intercommunale

Montant brut indexé – David VOLANT : 20.268,19 €

Mois (2024)	Index	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération	Taux de présence global
Janvier	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Février	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Mars	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Avril	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Mai	2,0399	910,53 €	Oui	Non	-	-	50 %
Juin	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Juillet	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Août	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Septembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Octobre	2,0807	928,74 €	Non	Oui	-	-	50 %
Novembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Décembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Total		20.268,19 €					

- Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour chaque réunion. Le montant du jeton n'est pas indexé.

Les montants repris ci-dessous correspondent aux jetons de présences payés lors de l'exercice comptable 2024, c'est-à-dire les montants dus pour le 2e semestre 2023 et le 1er semestre 2024.

	2ème SEMESTRE 2023		1er SEMESTRE 2024					
	CA	BE	CA	BE	Comité d'Audit			
Nbre d'instances	4	4	6	6	1			
Administrateurs	Présences réelles					Total jetons	Total présences théoriques	Taux de présence global
Michael CARPIN	3	-	4	-	-	7	10	70%
Hubert CHAPELAIN	3	-	5	-	-	8	10	80%
Michaël CHEVALIER	-	-	4			4	5*	80%
Philippe DEBAISIEUX	4	3	4	4	-	15	20	75%
Vincent DESSILY	0	-	3	-	-	3	10	30%
Michel DOYEN	4	-	6	-	-	10	10	100%
Joris DURIGNEUX	3	-	2	-	-	5	10	50%
Antonio GAVA	2	-	4	-	1	7	11	64%
Josée INCANNELA	4	4	5	6	-	19	20	95%
Philippe LABAR	4	3	4	6	-	17	20	85%
Jean-Michel MAES	3	-	4	-	-	7	10	70%
Guy NITA	2	-	4	-	-	6	10	60%
Bruno POZZONI	4	-	4	-	-	8	10	80%
Michel SCHOLLAERT	4	-	4	-	1	9	11	82%
Philippe SCUTNAIRE	4	-	0	-	-	4	5*	80%
Emmanuel WIARD	4	-	6	-	0	10	11	91%
Colette WUILBAUT-VAN HOORDE	2	-	5	-	-	7	10	70%
						146	*Philippe SCUTNAIRE démissionnaire au CA du 13/02, remplacé par Michaël CHEVALIER, désigné au CA du 13/02	

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs : 21.900 €

2° les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle brute 2024 s'élève à 306.600,33 € € et comprend la rémunération du Directeur Général.

Direction Générale	Imposable 2024 ¹	ONSS 2024	TOTAL Rémunération annuelle ²	Chèques-repas nets	Assurance hospi	TOTAL Avantages extra légaux ³	Assurance groupe	TOTAL global
M. Jacques DE MOORTEL	240.554,66 €	34.510,25 €	276.743,91 €	1.399,19 €	782,84 €	2.182,03 €	27.674,39 €	306.600,33 €

¹ Les avantages de toute nature dont bénéficie la fonction dirigeante locale (GSM, ordinateur portable, véhicule) sont exclus de la rémunération annuelle, selon l'annexe 4 du CDLD, et dès lors déduits de l'imposable.

² en application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel.

³ càd les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel.

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local

(Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ?

Oui/Non

- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?

Oui/Non

- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?

Oui/Non

- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ?

27.674,39 €

3° la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats

L'intercommunale Hygea détient des mandats chez Recymex, Val'Up et Copidec. Ces mandats ne sont pas rémunérés.

4° pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats

Le titulaire de la fonction dirigeante locale, Monsieur Jacques DE MOORTEL, détient un mandat chez Val'up et Copidec. Ces mandats ne sont pas rémunérés.

5)° Annexe 1 La liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution - HYGEA – 2024

1 : Présence ; 0 : Absence ; V+€ : Présence + rémunéré ; V : Présence pas rémunéré ; J : absence justifiée ; NJ : absence non justifiée

Conseils d'Administration 2024

CONSEILS D'ADMINISTRATION 2024																							Taux de présences	10
	REMUN	23-01-24		13-02-24		19-03-24		16-04-24		14-05-24		20-06-24		24-09-24		15-10-24		28-11-24		17-12-24				
		Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton			
Jean-Marc DUPONT	V	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	100%		
David VOLANT	V	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	90%		
Caroline DECAMPS	V	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	40%		
Michael CARPIN	V+€	1	1	0	0	J	0	J	1	1	1	1	1	0	0	J	0	0	1	1	1	60%		
Hubert CHAPELAIN	V+€	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	NJ	0	0	J	Démissionnaire				71%		
Michael CHEVALIER	V+€	Désigné au CA 13/02		0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Démissionnaire	88%		
Philippe DEBAISIEUX	V+€	1	1	0	0	NJ	1	1	1	1	1	0	0	J	1	1	0	0	J	1	1	67%		
Vincent DESSILY	V+€	0	0	NJ	1	1	1	1	0	0	NJ	0	0	J	1	1	0	0	J	1	1	50%		
Michel DOYEN	V+€	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Démissionnaire	100%		
Joris DURIGNEUX	V+€	1	1	0	0	NJ	1	1	0	0	NJ	0	0	J	0	0	NJ	0	0	0	Démissionnaire	22%		
Francis DUVEILLER	V+€	Désigné au CA 28/11																		1	1	100%		
Antonio GAYA	V+€	1	1	1	1	1	1	0	0	NJ	0	0	J	1	1	0	0	J	0	0	1	1	60%	
Giuseppa INCANNELA	V+€	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	90%		
Aziza LAALDI	V+€	Désigné au CA 15/10														1	1	1	1	1	1	100%		
Philippe LABAR	V+€	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	80%		
Jean-Michel MAES	V+€	1	1	0	0	NJ	1	1	1	1	1	0	0	J	0	0	J	0	J	0	Démissionnaire	44%		
Elena MILLITARI	V+€	0	0	NJ	0	0	NJ	0	0	NJ	0	0	NJ	0	0	J	0	0	0	0	0	0%		
Guy NITA	V+€	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	0	0	NJ	1	1	0	0	J	1	1	70%		
Gaëlle PISTONE	V+€	Désigné au CA 28/11																		1	1	100%		
Bruno POZZONI	V+€	0	0	J	1	1	1	1	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	1	80%		
Michel SCHOLLAERT	V+€	1	1	0	0	J	1	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	1	1	80%		
Philippe SCUTINARE	V+€	0	0	Démissionnaire																		0%		
Giuseppe SCINTA	V+€	Désigné au CA 28/11																		1	1	100%		
Emmanuel WIARD	V+€	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	90%		
Colette WUILBAUX-Van Ho	V+€	1	1	1	1	1	1	0	0	J	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Démissionnaire	89%			
QUORUM		14		11		17		15		13		13		11		11		16		14				

Bureaux Exécutifs 2024

BUREAUX EXECUTIFS 2024																						Taux de présences
	REMUN	16-01-24		06-02-24		12-03-24		09-04-24		26-04-24		11-06-24		28-08-24		08-10-24		19-11-24		10-12-24		
		Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	Présence	Jeton	
Jean-Marc DUPONT	V	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	100%
David VOLANT	V	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	90%
Philippe DEBAISIEUX	V+€	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	Démissionnaire		78%
Josée INCANNELA	V+€	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	90%
Philippe LABAR	V+€	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100%
Quorum		4		5		5		5		4		4		4		5		5		4		

Comité d’audit 2024

COMITE D'AUDIT 2024						
	REMUN	03-05-24			Taux de présence	1
		Présence	Jeton			
Caroline DECAMPS	V	1	0		100%	
Antonio GAVA	V+€	1	1		100%	
Michel SCHOLLAERT	V+€	1	1		100%	
Emmanuel WIARD	V+€	0	1	J	0%	
Colette WUILBAUT VAN HOORDE	V+€	0	1	J	0%	
QUORUM		3				

Comité de rémunération 2024 (Non rémunéré)

COMITE DE REMUNERATION 2024 (PAS DE JETON)						
	REMUN	14-05-24			Taux de présence	1
		Présence				
Hubert CHAPELAIN	V	1			100%	
Michaël CARPIN	V	1			100%	
Michel DOYEN	V	1			100%	
Antonio GAVA	V	0	J		0%	
Michaël CHEVALIER	V	1			100%	
QUORUM		4				

Annexe 2 Fiche récapitulative des montants versés aux Président et Vice-Président - HYGEA – 2024

- Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale

Mois (2024)	Index	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Taux de présence global	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération
Janvier	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Février	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Mars	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Avril	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Mai	2,0399	2.913,73 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Juin	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Juillet	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Août	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Septembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Octobre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Novembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
Décembre	2,0807	2.972,01 €	Oui	Oui	100 %	-	-
	Total	35.372,72 €					

- Indemnité annuelle de fonction revenant au Vice-Président de l'intercommunale

Mois (2024)	Index	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération	Taux de présence global
Janvier	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Février	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Mars	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Avril	2,0399	1.821,04 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Mai	2,0399	910,53 €	Oui	Non	-	-	50 %
Juin	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Juillet	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Août	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Septembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Octobre	2,0807	928,74 €	Non	Oui	-	-	50 %
Novembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
Décembre	2,0807	1.857,46 €	Oui	Oui	-	-	100 %
	Total	20.268,19 €					

RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL 2024 DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE HYGEA (ART. L 1523-17 § 2 DU CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération de l'intercommunale HYGEA a arrêté son rapport annuel.

1. Informations générales sur l'intercommunale HYGEA

Pour préciser le contexte dans lequel les Président(e)s, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques chiffres représentatifs des activités de l'intercommunale.

	Total ventes et prestations au 31/12/2024	Personnel (etp) au 31/12/2024	Capitaux propres consolidés 2024
HYGEA	59.238.695,70 €	345,39	17.139.548,71€

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'Administrateur, de Président ou de Vice-Président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Les montants ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Président(e)s et Vice-Présidents, ainsi que le jeton de présence des administrateurs ont été arrêtés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2019 et suite à une demande de la Tutelle, par l'Assemblée Générale du 19 décembre 2019.

Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale

Montant brut indexé – 35.372,72 €

Indemnité annuelle de fonction revenant à la Vice-Présidence de l'intercommunale (Administrateurs chargés de fonctions spécifiques autres que la gestion journalière)

Montant brut indexé – 20.268,19 €

Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour chaque réunion.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs : 21.900 €

Frais de déplacement revenant aux Administrateurs(trices)

L'indemnité kilométrique a évolué, en 2024, comme suit :

- 0,4269 €/km au premier trimestre,
- 0,4265 €/km au second trimestre,
- 0,4297 €/km au troisième trimestre et enfin,
- 0,4293 €/km au quatrième trimestre.

Montant total des frais de déplacement octroyés à l'ensemble des administrateurs : 2.657,72 €.

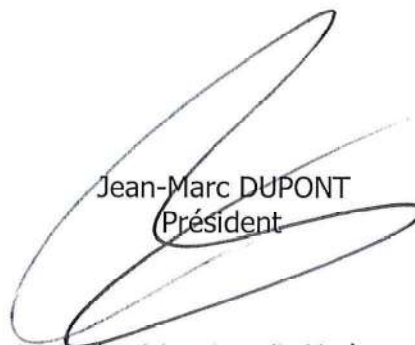
3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle brute 2024 s'élève à 306.600,33 €, elle comprend la rémunération du Directeur Général.

	TOTAL Rémunération annuelle¹	TOTAL Avantages extra légaux²	Assurance groupe	TOTAL
Direction Générale				
M. Jacques DE MOORTEL	276.743,91 €	2.182,03 €	27.674,39 €	306.600,33 €

Ainsi fait à Mons, le 20 mai 2025.


Jacques DE MOORTEL
Directeur Général


Jean-Marc DUPONT
Président

¹ en application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel

² càd les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel

COMMUNES	HYGEA - COMPTES 2024															AFFECTATION DU RESULTAT 2024	
	COTISATIONS OM RESIDUEL, SELECTIVE ET RECYPARC	COLLECTE DE BASE ORDURES MENAGERES	COLLECTES SELECTIVES EN PORTE A PORTE	RECYPARCS	PREVENTION INC COM et 2D	COTISATION INFRASTRUCTURES DE TRANSFERT	Traitement OM/RES + TAXE RW INCINERATIO	TRANSBORDEMENT ET TRANSFERT, OM	TRANSBORDEMENT, TRANSFERT, DECHETS ECOPARCS	TRAITEMENT BIO DECHETS Y COMPRIS TRANSBORDEMENT ET TRANSFERT	RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L, SAC OM 60 L ET BIO 20 L	COUT HYGEA 2024	BUGET 2024	RESULTAT Commune €	RESULTAT Commune Par hab €	RESERVE DISPONIBLE	EXCEDENT DE COTISATION 2024
BOUSSU	85.626 €	472.118 €	50.280,55	587.014 €	4.473 €	31.962,96 €	342.172 €	68.220,63 €	39.219,18	115 €	- 474.630 €	1.206.559,92 €	1.314.619 €	108.059,50 €	5,33	90.513,94 €	17.545,55 €
COLFONTAINE	87.555 €	502.989 €	51.413,83	600,245 €	6.797 €	32.673,13 €	375.120 €	74.789,60 €	40.103,14	118 €	- 520.323 €	1.251.479,29 €	1.374.852 €	123.373,05 €	5,95	92.554,04 €	30.819,02 €
ERQUELINNES	42.352 €	207.025 €	24.869,98	290,351 €	2.189 €	15.804,70 €	117.378 €	23.402,36 €	19.398,75	17.280 €	- 182.813 €	577.239,70 €	634.018 €	56.778,03 €	5,66	44.770,39 €	12.007,64 €
FRAMERIES	121.058 €	490.290 €	53.675,41	626,648 €	6.739 €	34.110,36 €	238.937 €	47.638,16 €	41.867,19	66.264 €	- 408.191 €	1.319.037,09 €	1.425.755 €	106.717,59 €	4,93	96.625,29 €	10.092,30 €
HONNELLES	21.858 €	103.261 €	12.835,48	149,851 €	1.997 €	8.156,86 €	57.689 €	11.501,70 €	10.011,76	7.471 €	- 88.663 €	295.970,30 €	333.922 €	37.951,98 €	7,33	23.106,14 €	14.845,84 €
JURBISE	45.815 €	198.631 €	26.903,42	314,091 €	2.368 €	17.096,94 €	95.669 €	19.074,00 €	20.984,85	18.438 €	- 154.050 €	605.022,18 €	690.908 €	85.885,70 €	7,92	48.430,94 €	37.454,76 €
MONS	538.043 €	2.174.185 €	238.559,85	2.785,131 €	35.950 €	151.603,16 €	977.592 €	194.907,84 €	186.076,32	218.100 €	- 1.608.596 €	5.891.551,44 €	6.473.463 €	581.912,04 €	6,05	429.450,19 €	152.461,86 €
QUAREGNON	80.026 €	450,600 €	46.992,33	548,625 €	4.226 €	29.863,31 €	331.318 €	66.056,62 €	36.654,34	245 €	- 459,729 €	1.134.875,66 €	1.256.705 €	121.829,20 €	6,43	84.594,56 €	37.234,65 €
QUEVY	45.649 €	163,228 €	20,240 18	236,299 €	1.823 €	12.862,50 €	71.799 €	14.314,98 €	15.787,48	17.013 €	- 119,297 €	479.720,67 €	524.351 €	44.630,33 €	5,47	36.435,93 €	8.194,41 €
ST-GHISLAIN	100.170 €	490,353 €	58,821 01	686,722 €	6.397 €	37.380,35 €	274.228 €	54.674,33 €	45.880,79	44.784 €	- 432,218 €	1.367.192,84 €	1.473.081 €	105.888,28 €	4,46	105.888,28 €	- €
DOUR	41.947 €	- €	41,053 19	479,287 €	3.614 €	26.089,02 €	153.193 €	30.542,97 €	32.021,77	75,458 €	- €	883.205,72 €	991.173 €	107.967,77 €	6,52	73.903,06 €	34.064,72 €
QUIEVRAIN	17.412 €	- €	17,041 23	198,952 €	4.203 €	10.829,58 €	114.138 €	22.756,22 €	13.292,28	- €	- €	398.624,21 €	457.455 €	58.830,81 €	8,56	30.677,25 €	28.153,56 €
HENSIES	17.265 €	- €	16,897 40	197,273 €	1.488 €	10.738,18 €	104.700 €	20.874,55 €	13.180,09	- €	- €	382.416,06 €	433.659 €	51.243,18 €	7,52	30.418,33 €	20.824,86 €
LENS	7.826 €	- €	11,488 94	34,307 €	2.006 €	7.301,14 €	48.724 €	9.714,37 €	8.913,55	- €	- €	130.281,28 €	170.371 €	40.090,08 €	8,65	20.682,14 €	19.407,94 €
BINCHE	188.100 €	781.134 €	83.400,85	973,686 €	9.999 €	53.000,67 €	351.068 €	69.994,38 €	65.052,23	91.440 €	- 592,885 €	2.073.992,00 €	2.241.961 €	167.968,60 €	4,99	150.136,37 €	17.832,23 €
ECOAUSINNES	64.693 €	249,988 €	28,683 92	334,878 €	2.525 €	18.228,44 €	98.735 €	19.685,32 €	22.373,65	30.279 €	- 172,035 €	698.034,57 €	761.718 €	63.883,87 €	5,51	51.836,16 €	12.047,71 €
ESTINNES	44.486 €	178,298 €	19,724 38	230,278 €	3.528 €	12.534,71 €	70.682 €	14.092,18 €	15.385,15	25,573 €	- 127,675 €	486.905,91 €	544.638 €	57.732,33 €	7,26	35.507,39 €	22.224,94 €
LA LOUMIERE	342.316 €	1.915,320 €	201,013 11	2.346,781 €	17.696 €	127.742,45 €	1.220.142 €	243.266,29 €	156.789,60	564 €	- 1.692,852 €	4.878.979,41 €	5.376.510 €	497.530,75 €	6,14	361.859,36 €	135.671,39 €
LE ROEULX	36.765 €	178,333 €	21,589 19	252,049 €	1.901 €	13.719,79 €	86.156 €	17.177,70 €	16.838,72	14,351 €	- 136,120 €	502.762,66 €	576.311 €	73.548,19 €	8,45	38.864,39 €	34.663,80 €
MANAGE	101.787 €	577,122 €	59,770 77	697,810 €	6.994 €	37.983,92 €	385.820 €	76.922,97 €	46.621,61	136 €	- 535,182 €	1.457.785,99 €	1.603.188 €	145.401,77 €	6,03	107.598,03 €	37.803,74 €
MERBES	23.289 €	87,362 €	10,325 91	120,553 €	2.665 €	6.562,05 €	37.037 €	7.384,30 €	8.054,28	6,528 €	- 58,931 €	250.828,56 €	303.214 €	52.385,20 €	12,58	18.588,48 €	33.796,72 €
MORLANVELZ	80.870 €	440,220 €	47,488 29	554,415 €	4.181 €	30.178,49 €	283.697 €	56.562,27 €	37.041,19	109 €	- 393,535 €	1.141.226,44 €	1.264.096 €	122.869,60 €	6,42	85.487,38 €	37.382,23 €
SOIGMIES	162.446 €	619,794 €	72,025 98	840,887 €	15.227 €	45.772,02 €	243.367 €	48.521,38 €	56.180,02	71,147 €	- 419,997 €	1.755.369,12 €	1.894.608 €	139.239,00 €	4,79	129.659,57 €	9.579,43 €
SENEFFE	64.984 €	241,423 €	28,812 87	336,384 €	2.578 €	18.310,38 €	91.379 €	18.218,63 €	22.474,24	26,492 €	- 157,442 €	693.614,26 €	762.386 €	68.771,82 €	5,92	51.868,29 €	16.903,53 €
CPAS MONS												11.213 €	11.213 €	- €		- €	- €
TOTAL	2.362.340 €	10.521.673 €	1.243.908 €	14.422.515 €	153.563 €	790.495 €	6.170.741 €	1.230.294 €	970.203 €	731.905 €	- 8.734.963 €	29.873.889 €	32.894.177 €	3.020.289 €		2.239.256 €	781.033 €

2024 COMPTES - FEDEM									
COMMUNES	Cotisation Infrastructures de transfert	COLLECTE DE BASE ORDURES MENAGERES BIO INTRAMUROS ET COLLECTE CONTENEURISEE	TRANSFERT ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES IPALLE y compris Taxe RW	TRAITEMENT ET TRANSFERT DES FERMENTESCIBLES	COLLECTES SELECTIVES EN PORTE A PORTE	RECYPARCS	COUTS NETS DE PREVENTION IC, COMMUNES, ZD SUB DEDUIT	RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L, SAC OM 60 L ET BIO 20 L	COMPTE 2024
BOUSSU	31.953	506.368	410.392	115	67.406	660.483	4.473	- 474.630	1.206.560
COLFONTAINE	32.673	538.011	449.909	118	68.925	675.370	6.797	- 520.323	1.251.479
ERQUELINNES	15.805	223.966	140.781	17.280	33.340	326.691	2.189	- 182.813	577.240
FRAMERIES	34.110	556.504	286.575	66.264	71.957	705.078	6.739	- 408.191	1.319.037
HONNELLES	8.157	112.005	69.190	7.471	17.207	168.606	1.997	- 88.663	295.970
JURBISE	17.097	216.957	114.743	18.438	36.066	353.402	2.368	- 154.050	605.022
MONS	151.603	2.468.473	1.172.500	218.100	319.811	3.133.710	35.950	- 1.608.596	5.891.551
QUAREGNON	29.863	482.610	397.375	245	62.998	617.289	4.226	- 459.729	1.134.876
QUEVY	12.862	188.197	86.114	17.013	27.134	265.874	1.823	- 119.297	479.721
ST-GHISLAIN	37.380	530.421	328.902	44.784	78.855	772.670	6.397	- 432.218	1.367.193
DOUR	26.089	-	183.736	75.458	55.036	539.273	3.614	-	883.206
QUIEVRAIN	10.830	-	136.894	-	22.845	223.853	4.203	-	398.624
HENSIES	10.738	-	125.574	-	22.653	221.964	1.488	-	382.416
LENS	7.301	-	58.438	-	15.402	47.134	2.006	-	130.281
BINCHE	53.001	884.018	421.063	91.440	111.806	1.095.549	9.999	- 592.885	2.073.992
ECAUSSINNES	18.228	285.372	118.420	30.279	38.453	376.791	2.525	- 172.035	698.035
ESTINNES	12.535	202.631	84.774	25.573	26.442	259.099	3.528	- 127.675	486.906
LA LOUVIERE	127.742	2.052.246	1.463.409	564	269.476	2.640.498	17.696	- 1.692.652	4.878.979
LE ROEULX	13.720	193.039	103.335	14.351	28.942	283.595	1.901	- 136.120	502.763
MANAGE	37.984	617.837	462.743	136	80.128	785.146	8.994	- 535.182	1.457.786
MERBES	6.562	100.100	44.421	6.528	13.843	135.641	2.665	- 58.931	250.829
MORLANWELZ	30.178	472.568	340.260	109	63.662	623.804	4.181	- 393.535	1.141.226
SOIGNIES	45.772	708.645	291.888	71.147	96.557	946.129	15.227	- 419.997	1.755.369
SENEFFE	18.310	276.967	109.597	26.492	38.626	378.485	2.578	- 157.442	693.614
TOTAL	790.495	11.616.935	7.401.035	731.905	1.667.572	16.236.133	153.563	- 8.734.963	29.862.675

LISTE DES ADJUDICATAIRES 2024



HYGEA
Intercommunale
de gestion
environnementale



	Procédure	Montant estimé du marché	Notification du marché	Adjudicataire	Montant	Durée du marché	Fin du marché
Formation permis Cet CE	PNSPP	72.000 €	11-01-24	AUTO ECOLE LEFEBVRE	72.000 €	4 ANS	11-01-28
SEPPT	PO	240.000 €	21-02-24	COHEZIO	240.000 €	4ans	21-02-28
GOBELETS	PNSPP	inférieur à 143.000 €	01-03-24	Re-UZ	116047€/ an	1 an	01-03-25
Fourniture de pièces détachées	PO	1.600.000 €	11-03-24	Turbo Hoet Parts	€ 45.727,00	4ANS	21-05-24
Photos/vidéos	PNSPP	43.200 €	26-03-24	Tallguys	43.200€/4ans	4 ans	26-03-28
Toiture Havré	PNSPP	45.000 €	18-04-24	Toitures Bernard	46.955,00 €	Ponctuel	
Nettoyage site	PNSPP	128.000 €	18-04-24	Laurenty	138.644€/4ans	4ans	17-04-28
Compacteurs	PO	257.600 €	18-04-24	AJK	227.760 €	Ponctuel	
Huiles	PNSPP	108.500 €	21-05-24	Ingelbeen SOETE	53.442€ HTVA	1an	22-05-25
Café	PNSPP	100.000 €	28-06-24	Café cordier	107.847 €	4 ans	27-06-28
Contenants 1100L	Avenant dossier 2020_003	82.800 €	28-06-24	Sulo	82.800 €	Ponctuel	
Dépannage voitures	PNSPP	140.000 €	28-06-24	SOS dépannage	89.554 €	4 ans	27-06-28
Valorisation du bois	PO	>143.000 €	10-09-24	Vanheede et Solywaste	sup à 221.000€	1 an	21-05-24
PAC 014 - Manage	PO	1.944.216 €	10-09-24	Travexploit	2.814.345,00 €	Ponctuel	
Bulles à verre	Marché subséquent		11-10-24	TWS	148.000 €	Ponctuel	
Conteneurs 10m³ et 30 m³	Marché subséquent		11-10-24	Technicas	180.000 €	Ponctuel	
Conseil et accompagnement MP	Faible montant	30.000 €	15-10-24	Kiwdea	996€/jour	Ponctuel	
Représentations théâtrales	PNSPP	120.000 €	06-11-24	Théâtre du Copion	192.000 €	4 ans	
Entretien portes fonctionnelles sur les 3 sites	PNSPP	60.000 €	05-12-24	Access Systems SPRL	31.076 €	Ponctuel	
Camion porteur 4x2 type fourgon	PNSPP	125.000 €	18-12-24	Turbo Trucks Hainaut	106.110 €	Ponctuel	
Entretien et réparation des engins	PNSPP	120.000 €	18-12-24 lot 2	Génie Route lot 2		Ponctuel	
AP Recyclerie centre	In house	339.766 €		IGRETEC	339.766 €	Ponctuel	
AP Recyclerie Mons	In house	213.254 €		IGRETEC	213.253 €	Ponctuel	



Hygea
Intercommunale de gestion environnementale
Rue du Champ de Ghislage, 1
7021 Havré
www.hygea.be



Editeur responsable : Jacques De Moortel - Rue du Champ de Ghislage, 1- Havré

RAPPORT SPÉCIFIQUE

SUR LES PRISES DE
PARTICIPATIONS

RAPPORT SPECIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD

HYGEA – Exercice 2024

Vu l'article Art. L1512-5 du CDLD stipulant que :

« Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d'Administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l'assemblée générale, conformément à l'article L1523-13 du CDLD. Ce rapport spécifique permet aux associés de reconstituer le montant des participations financières figurant à l'actif du bilan, dans les immobilisations financières et d'être informés de l'évolution de ces participations en un an. Le Gouvernement arrête le modèle de rapport spécifique – Décret du 17 juillet 2018, art.415 »
Les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prise de participations au capital de société.

1. EVOLUTION DES PRISES DE PARTICIPATIONS DURANT L'EXERCICE

Néant

2. INFORMATIONS SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS ACTUELLES

Sociétés	Participations souscrites	Parts souscrites	Valeur unitaire d'une part	Libération
Ipalle SC	4.206.000 €	4.206	1.000 €	100%
Recymex	89.547,93€	4.130	21 €	100%
Val'Up	2.430.000€	5.265	947€	100%
Copidec	5.000€	50	100€	100%
Igretec	6,20	1	6,20	100%

IPALLE

Pour rappel,

Considérant que dans le cadre de la réflexion relative au recentrage des intercommunales IDEA et HYGEA sur leurs métiers respectifs, les Conseils d'Administration d'IDEA et HYGEA ont décidé, respectivement en janvier et en février 2022, de procéder à la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea par le transfert vers Hygea des participations financières détenues par IDEA en Ipalle ;

Considérant dès lors, que le Conseil d'administration du 15 novembre 2022 a approuvé l'acquisition d'une part détenue par IDEA en Ipalle pour un montant de 1.000€.

Considérant que le transfert des Actions IPALLE implique, outre l'agrément du conseil d'administration d'IPALLE, la souscription par HYGEA d'une convention par laquelle cette dernière reprend tous les droits et obligations d'IDEA nés des statuts d'IPALLE ainsi que de toutes conventions d'associés en vigueur à la date du transfert ;

Considérant que cette reprise de droits et d'obligation a été formalisée sous la forme d'une convention d'adhésion approuvée par le conseil d'administration de la Société le 18 octobre 2022 sous la condition suspensive de l'acquisition effective par HYGEA des Actions IPALLE ;

Considérant que cette convention d'adhésion tripartite a également été approuvée par le Conseil d'Administration d'IDEA en sa séance du 19 octobre 2022 et par le Conseil d'Administration d'I.P.A.L.L.E. en sa séance du 20 octobre 2022

Considérant que les statuts de la société I.P.A.L.L.E. (article 10, §2) disposent que « Les actions assorties d'un indice « 2 » ne peuvent être cédées à des tiers que moyennant l'agrément préalable du cessionnaire par le conseil d'administration » ;

Considérant que le Conseil d'Administration d'I.P.A.L.L.E., en sa séance du 20 octobre 2022 a donné son agrément pour le transfert des participations ;

Considérant qu'afin de permettre à HYGEA de reprendre l'ensemble des droits et obligations d'IDEA à partir du 1er janvier 2023, le Conseil d'Administration d'IDEA, en sa séance du 16 novembre 2022, a vendu une des 4.207 Actions détenues par IDEA à HYGEA ;

Considérant qu'en date du 16 mai 2023, le Conseil d'administration a approuvé définitivement le Rapport Spécial et a approuvé le rapport d'apport en nature ;

Considérant qu'en date du 20 juin 2023, l'Assemblée générale d'HYGEA a pris acte du rapport d'apport en nature et de l'émission de 20.680 actions de catégorie B en faveur d'IDEA ;

Considérant que les 4.206 actions I.P.A.L.L.E. ont été transférées, dans le cadre de l'apport en nature à HYGEA, et valorisées à la valeur comptable au 31 décembre 2022 telle que résultant de la situation comptable auditée au 31 décembre 2022 à savoir la valeur d'acquisition des 4.206 actions soit un montant de 4.206.000 €.

RECYMEX

Considérant que dans le cadre de la réflexion relative au recentrage des intercommunales IDEA et HYGEA sur leurs métiers respectifs, les Conseils d'Administration d'IDEA et HYGEA ont décidé, respectivement en janvier et en février 2022, de procéder à la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea par le transfert vers Hygea des participations financières détenues par IDEA en Recymex ;

Considérant que les actions ont été cédées par IDEA à HYGEA sous la forme d'un apport en nature ;

Considérant qu'en date du 16 mai 2023, le Conseil d'administration a approuvé définitivement le Rapport Spécial et a approuvé le rapport d'apport en nature ;

Considérant qu'en date du 20 juin 2023, l'Assemblée générale d'HYGEA a pris acte du rapport d'apport en nature et de l'émission de 20.680 actions de catégorie B en faveur d'IDEA ;

Considérant dès lors, que 4.130 actions Recymex sont transférées à HYGEA, et valorisées à la valeur comptable résultant de la situation comptable auditée au 31 décembre 2022, à savoir la valeur d'acquisition de ces 4.130 actions, soit un montant de 89.547,93€.

Considérant que le transfert est effectif depuis le 4 juillet 2023 avec effet rétroactif comptable au 1er janvier 2023.

VAL'UP

Considérant que dans le cadre de la réflexion relative au recentrage des intercommunales IDEA et HYGEA sur leurs métiers respectifs, les Conseils d'Administration d'IDEA et HYGEA ont décidé, respectivement en janvier et en février 2022, de procéder à la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea par le transfert vers Hygea des participations financières détenues par IDEA en Recymex ;

Considérant que les actions ont été cédées par IDEA à HYGEA sous la forme d'un apport en nature ;

Considérant qu'en date du 16 mai 2023, le Conseil d'administration a approuvé définitivement le Rapport Spécial et a approuvé le rapport d'apport en nature ;

Considérant qu'en date du 20 juin 2023, l'Assemblée générale d'HYGEA a pris acte du rapport d'apport en nature et de l'émission de 20.680 actions de catégorie B en faveur d'IDEA ;

Considérant que le transfert des Actions VAL'UP implique la souscription par HYGEA d'une convention par laquelle cette dernière reprend tous les droits et obligations d'IDEA nés des statuts de VAL'UP ainsi que de toutes conventions d'associés en vigueur à la date du transfert en ce compris notamment les dispositions relatives aux apports de tonnages ;

Considérant que cette reprise de droits et d'obligation a été formalisée sous la forme d'une convention d'adhésion approuvée par le conseil d'administration de la Société le 18 octobre 2022 sous la condition suspensive de l'acquisition effective par HYGEA des Actions VAL'UP ;
Considérant que les 2.430 Actions VAL'UP ont été transférées, dans le cadre de l'apport en nature, à HYGEA, et valorisées à la valeur comptable au 31 décembre 2022 telle que résultant de la situation comptable audité au 31 décembre 2022 à savoir la valeur d'acquisition de ces 2.430 actions soit un montant de 2.430.000 € ;

COPIDEC

Considérant que dans le cadre de la réflexion relative au recentrage des intercommunales IDEA et HYGEA sur leurs métiers respectifs, les Conseils d'Administration d'IDEA et HYGEA ont décidé, respectivement en janvier et en février 2022, de procéder à la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea par le transfert vers Hygea des participations financières détenues par IDEA en Recymex ;

Considérant que les actions ont été cédées par IDEA à HYGEA sous la forme d'un apport en nature ;

Considérant qu'en date du 16 mai 2023, le Conseil d'administration a approuvé définitivement le Rapport Spécial et a approuvé le rapport d'apport en nature ;

Considérant qu'en date du 20 juin 2023, l'Assemblée générale d'HYGEA a pris acte du rapport d'apport en nature et de l'émission de 20.680 actions de catégorie B en faveur d'IDEA ;

Considérant que les 50 actions COPIDEC ont été transférées, dans le cadre de l'apport en nature, à HYGEA, et valorisés à la valeur comptable résultant de la situation comptable audité au 31 décembre 2022 à savoir la valeur d'acquisition de ces 50 actions soit un montant de 5.000€.

IGRETEC

Vu l'article 30 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Considérant que le Secteur I de l'Intercommunale IGRETEC a, entre autres, pour objet :

BUREAU D'ETUDES ET DE GESTION

- De prester des services techniques de tous genres, soit directement, soit avec le concours d'organismes publics ou privés, de bureaux, de techniciens ou d'experts spécialisés.
- D'organiser l'assistance et la représentation éventuelle des associés ou de tiers dans leurs négociations avec les concessionnaires des services publics et défendre, à leur

demande, leurs intérêts en toutes matières relatives au contrôle, à l'interprétation ou à l'exécution de contrats.

- D'organiser un service d'étude, d'information et de documentation technique et juridique permanent à la disposition de tous.
- D'aider les communes, les associés ou les tiers à résoudre les problèmes à caractère technique ou industriel auxquels ils sont confrontés.
- L'Intercommunale peut faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'un ou l'autre des objets mentionnés ci-dessus, notamment par la constitution d'associations de communes dont I.G.R.E.T.E.C. peut être membre, par la réalisation des ouvrages d'art, usines et bâtiments et/ou par l'acquisition ou la gestion de ceux-ci.
- Considérant qu'une prise de participation, par la SC « HYGEA », dans le capital d'IGRETEC permet de conforter la collaboration entre les outils publics des Régions Wallonnes et Bruxelloise ;
- Considérant que lors de sa séance du 20 juin 2023, le Conseil d'administration d'Hygea a décidé de souscrire et de libérer une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'Igretec au prix de 6,20€ ;

3. DETAIL DES PARTICIPATIONS

EthiasCo

Considérant qu'EthiasCo est une société de participations fondée le 27 décembre 2017, détenant 5% des parts d'Ethias SA, des parts dans le secteur énergétique ainsi que 0,1% des parts d'Ethias Services ;

Considérant que les membres actuels sont presque exclusivement des clients historiques de l'Assurance Accidents du Travail Loi 67 (Secteur public) au moment de la transformation d'Ethias Droit Commun en EthiasCo fin 2017, c'est à dire la plupart des communes, CPAS et provinces du pays ;

Considérant qu'à cela viennent s'ajouter une série d'entreprises publiques et semi-publiques. ;

Considérant dès lors qu'en 2018, HYGEA a procédé à l'enregistrement d'une participation dans EthiasCo à concurrence de 24 parts pour une valeur de 206.469,60 € K€.

Société	Participations souscrites	Parts souscrites	Valeur unitaire d'une part	Libération
EthiasCo Scrl	206.469,60 €	24	8.602,90 €	100%

IMIO

Considérant que, suite à la décision du Conseil d'Administration d'Hygea du 22 février 2022 relative à l'autonomie administrative d'Hygea, Hygea a adhéré à l'intercommunale IMIO afin de permettre la poursuite de sa collaboration avec celle-ci en ce qui concerne l'utilisation de l'outil Plone de gestion des Instances.

1. De proposer une offre cohérente d'outils informatiques mutualisés et interopérables avec la Wallonie :

- 1.1. soit par le biais de la centrale de marchés ou d'achats qui acquerra via marchés publics des applications informatiques "métiers" de qualité et à un prix globalement plus avantageux pour les pouvoirs locaux que s'ils avaient acheté isolément les mêmes applications ;

- 1.2. soit par le développement, en interne, d'applications informatiques génériques et paramétrables, créées en mutualisation sous licence libre.

Dans ce cadre, la structure gèrera un patrimoine de logiciels libres cohérents et robustes, appartenant aux pouvoirs publics, dont elle garantira la maîtrise technique en interne, l'évolution, la pérennité et la diffusion dans le respect de la licence libre.

2. De proposer des solutions organisationnelles optimisées aux pouvoirs locaux (processus simplifiés, plan directeur IT, accompagnement ...).

Considérant qu'en date du 22 mai 2022, le Conseil d'administration d'Hygea a décidé de souscrire une part B (3,71 €) au capital de l'intercommunale iMio par la réalisation d'un apport en numéraire de 'capital souscrit'.

Société	Participations souscrites	Parts souscrites	Valeur unitaire d'une part	Libération
SC IMIO	3,71€ €	1	3,71 €	100%

DECISION :

Le Conseil d'Administration rapporte à l'assemblée générale qu'Hygea détient des participations dans les sociétés :

- EthiasCo à concurrence de 24 parts à 8.602,90€ ;
- Ipalle à concurrence d'une part à 1.000 € ;
- Imio à concurrence d'une part à 3,71 € €
- Recymex à concurrence de 4.130 parts à 89.547,93€ ;
- Val'up à concurrence de 2.430 parts à 2.430.000€ ;
- Copidec à concurrence de 50 parts à 5.000€ ;
- Igretec à concurrence de 1 part à 6,20€

Hygea ne dispose d'aucun représentant dans les organes de gestion de ces sociétés pour EthiasCo, Ipalle, IMIO et Igretec

Hygea dispose d'un représentant dans les organes de gestion de Recymex, Val'Up et Copidec

Le Conseil d'Administration demande que ce rapport des participations soit joint au rapport de gestion 2024.



Hygea
Intercommunale de gestion environnementale
Rue du Champ de Ghislage, 1
7021 Havré
www.hygea.be



Editeur responsable : Jacques De Moortel- Rue du Champ de Ghislage, 1- Havré